

Sujet : [INTERNET] Observations sur le projet d'ouverture de carrière ma commune

De : "> dominique.antomarchi@orange.fr (par Internet)"

<dominique.antomarchi@orange.fr>

Date : 15/10/2017 17:14

Pour : ddcsp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

Même si j'habite un hameau où les impacts négatifs d'un tel projet seront moindres que sur le hameau de la Boudinière (et bien d'autres), ils impacteront le cadre de vie que j'ai choisi et je me sens solidaire des défenseurs de notre développement économique cohérent de notre territoire.

Aucune concertation n'a eu lieu, aucune information n'est remontée au public, même si un tel projet est soumis à certaines réglementations environnementales, il n'en demeure pas moins qu'il affiche un total mépris des riverains, allant jusqu'à nier leur existence.

Les impacts négatifs ont dû sûrement être minimisés :

- dégradation irréversible du paysage, de la biodiversité du PARC RÉGIONAL DE LA BRENNE !!!! sur son tourisme.

- impacts sur l'immobilier

- nuisances induites par le bruit, le trafic, les poussières,....

- absence de justification économique.

Les seuls bénéficiaires de l'implantation de cette carrière sont les propriétaires fonciers et la commune pour une retombée économique qui doit être bien insignifiante au regard du préjudice que les riverains vont subir.

Mme Dominique ANATOMARCHI

9, La Josière

36300 Pouigny Saint Pierre